



**Aménagement urbain**

# Ces chantiers qui transforment la ville

La ville n'en finit pas de se transformer pour offrir de nouveaux services, des logements et une qualité de vie améliorée à ses habitants.

Un nouveau quartier sur le site des anciens chantiers navals, une place du Palais de Justice complètement réorganisée, des aménagements réalisés à la lisière de Leffrinckoucke, un Jeu de Mail en pleine restructuration, un collège reconstruit au Banc Vert, de nouveaux équipements sportifs à Malo-les-Bains et à Rosendaël... À ces opérations au long cours menées essentiellement par la Communauté urbaine et la Ville, on pourrait encore ajouter la construction de l'unité de vie Alzheimer dont les travaux de viabilisation viennent de démarrer au Méridien à Malo-les-Bains ou encore la démolition programmée en septembre-octobre des résidences Quercy et Rouergue à Petite-Synthe, qui fera entrer la restructuration du Banc Vert dans une phase décisive.

⇒ **Grand Large : les premiers logements en construction**

Deux grues sont en action sur la ZAC du Grand Large, à l'angle formé par le bassin portuaire et l'avenue des Bordées, pour la construction d'un premier groupe de 107 logements : 57 en location et 50 en accession à la propriété. Ce chantier concerne dans un premier temps des logements dits intermédiaires équipés de terrasses (54), puis des maisons individuelles mitoyennes pourvues d'un jardin et d'un garage. Un deuxième volet de 109 appartements démarra quant à lui en septembre avec la construction des premiers immeubles à gâbles en bord de quai, mais aussi en parallèle dans la rue Degans prolongée. Une soixantaine d'entre eux seront ouverts à la location, le solde l'étant à l'accession. Hormis les 7 logements

de fonction du lycée Guy-Debeyre prêts en juillet prochain, il est prévu que les premiers habitants de la ZAC intègrent leur logement en septembre-octobre 2009. En ce qui concerne le parc urbain autour duquel seront construites les premières maisons, son mode-âge est bouclé et des arbres ont déjà été plantés. Ces opérations de plantations se poursuivent avec des sujets plus petits en attendant la pelouse programmée à l'automne. Les travaux du gymnase débiteront ces prochaines semaines pour une livraison prévue en septembre 2009. Destiné aux scolaires et aux associations, il disposera d'une grande salle pour les sports collectifs, d'un mur d'escalade, d'une salle d'activités de 360 m<sup>2</sup> et d'une autre salle consacrée à la musculation. ♦

⇒ **Jeu de Mail : le pôle santé bientôt prêt**

Après la reconstruction de l'école Lucien-Maillart, les grues sont en action au nord et au sud du Jeu de Mail. Au nord tout d'abord, les travaux de construction du pôle santé (1) se poursuivent à un bon rythme avec une ouverture prévue de l'équipement en septembre ou octobre prochain. Il faudra attendre quelques mois de plus pour réceptionner les 50 appartements - pour moitié en accession sociale et en location - qui le surplombent. Dans le même temps, la Communauté urbaine poursuit jusqu'à la Toussaint ses travaux de voirie rue de Calais et devant la résidence « Violettes », laquelle vient de voir le chantier de réhabilitation de ses 42 logements démarrer. Dans le même secteur, Partenord Habitat va lancer la construction de

3 petits immeubles rue Verlomme (40 logements), à l'arrière du pôle santé. La mobilisation est la même au sud du quartier où la CUD a déjà restructuré la rue Louis Neuts, avec notamment l'installation d'un carrefour à feux au croisement de la rue du Jeu de Mail. C'est dans cette rue précisément que s'élève un nouveau centre commercial de 5 cellules en rez-de-chaussée accompagné aux étages de 16 logements locatifs du Cottage Social des Flandres. Ces travaux se poursuivront jusqu'à la fin de l'année. De même, la réhabilitation des résidences « Tulipe » et « Rose » vient de commencer sous l'égide de Partenord, tandis qu'une voirie de liaison sera mise en chantier par la CUD entre la rue Neuts et l'école Lucien-Maillart. ♦

1- Le chantier de construction des logements est lancé sur la ZAC du Grand Large.

2- Le pôle santé sera un élément majeur du projet de restructuration urbaine du Jeu de Mail.

## ⇨ La Tente Verte : le projet à mi-parcours



Le projet intercommunal « Des maisons sur le quai » est arrivé à mi-parcours de part et d'autre de la gare de Leffrinckoucke. La première phase de travaux est quasiment achevée sur le territoire des deux communes : création de deux parvis, un à l'extrémité de la rue Jean Moulin à la Tente Verte, l'autre devant la gare de Leffrinckoucke qui permet le maintien du marché et de la ducasse ; réaménagement du stationnement en 5 poches de 10 véhicules, adaptation des arrêts de bus pour les personnes à mobilité réduite, rénovation des trottoirs, aménagement

d'un cheminement piétons en parallèle de la voie ferrée, rénovation de l'éclairage public avec deux types de candélabres... Il ne restera plus à réaliser cet hiver que la plantation de 16 arbres dans le secteur des aires de stationnement. La seconde partie concerne la construction de logements. Il s'agit d'un programme d'une vingtaine d'appartements agencés en petits immeubles collectifs qui s'étireront de part et d'autre de la gare. Les négociations avancent bon train avec la SNCF et Réseau Ferré de France (RFF) pour l'acquisition des terrains nécessaires. ◆



## ⇨ Licorne : un terrain de foot et des vestiaires

Après l'aménagement d'un terrain synthétique et de quatre courts de tennis extérieurs, le projet Licorne se poursuit avec le lancement du chantier de construction d'un bloc vestiaires pour le football et le hockey sur gazon, jumelé à un nouveau club-house pour le Hockey-Club Dunkerque-Malo (HCDM). À côté de cet ensemble de 780 m<sup>2</sup> qui sera achevé en fin d'année s'étend un nouveau terrain de football en herbe qui sera pleinement opérationnel en août, à l'heu-

re de la reprise de l'entraînement au Football-Club Dunkerque-Malo (FCDM). Le projet connaîtra une nouvelle phase importante en 2009 avec la démolition-reconstruction de l'ancienne tribune du Parc des Sports. Cette opération qui se poursuivra jusqu'en 2010 est couplée à un repositionnement du terrain honneur de football. Le réaménagement de la zone sportive de la Licorne s'achèvera alors avec la réorganisation des tennis couverts à l'horizon 2010-2011. ◆

## ⇨ Petite-Synthe : le collège a déjà fière allure !

Les quelque 400 élèves, enseignants et personnels du collège Michel-De Swaen ont vécu fin mars une étape importante de l'opération démolition-reconstruction de l'établissement en intégrant le nouveau bâtiment d'enseignement auquel s'est joint, quelques semaines plus tard, le restaurant scolaire. Les derniers travaux en date de ce chantier financé par le Conseil général concernent l'aménagement de la salle culturelle intégrée au bâtiment principal. D'une capacité de 250 places, elle est dotée d'un plancher en bois, bénéficie d'une acoustique dernier cri et est complétée par trois petites salles de répétitions attenantes. Le bâtiment principal ainsi bouclé, il restera d'ici la fin de chantier programmée en février 2009 à démolir l'ancien bâtiment d'enseignement à compter du mois de juillet. Puis viendra le tour à la mi-août des anciens locaux de l'administration et des logements de fonction. La cour de récréation et le préau seront pour leur part totalement opérationnels à la rentrée. On lancera également la construction du gymnase qui sera doté d'un parquet en



bois, avant d'entamer courant novembre l'aménagement d'une piste d'athlétisme de 80 mètres. Le dernier trimestre sera aussi marqué par l'aménagement du parvis rue de Cahors avec ce qu'il faut de mobilier urbain,

d'espaces verts et de luminaires, ainsi que par la rénovation des chaussées et trottoirs faisant face au collège. Ces travaux seront réalisés de novembre à janvier par la Communauté urbaine et la Ville. ◆

## ⇨ Coubertin-Machy : deux salles de sport complètes

Détruite par un incendie, la salle Pierre de Coubertin renaît de ses cendres et plus encore en passant de 600 m<sup>2</sup> à 800 m<sup>2</sup> à Rosendaël-Centre. Le chantier de reconstruction devrait être achevé à la fin du mois d'octobre pour le plus grand bonheur des élèves du collège Paul-Machy tout proche et des associations utilisatrices. Dans la foulée de cet équipement très largement ouvert aux sports collectifs, la Ville procédera, à partir du mois de novembre, à la restructuration de la salle Paul-Machy qui deviendra

polyvalente. Un mur mobile permettra de la scinder en deux (2 x 300 m<sup>2</sup>), le nombre de vestiaires sera augmenté et on lui adjoindra un office de réchauffage pour les réceptions. Outre les pratiques sportives (danse, GV, sports de combat...), elle pourra accueillir des manifestations de quartier, telles des assemblées générales. Les travaux sont programmés jusqu'au printemps 2009, tandis qu'une réflexion est déjà engagée sur le réaménagement du plateau sportif situé entre les deux salles. ◆



## ⇨ Place du Palais de Justice : inauguration le samedi 14 juin



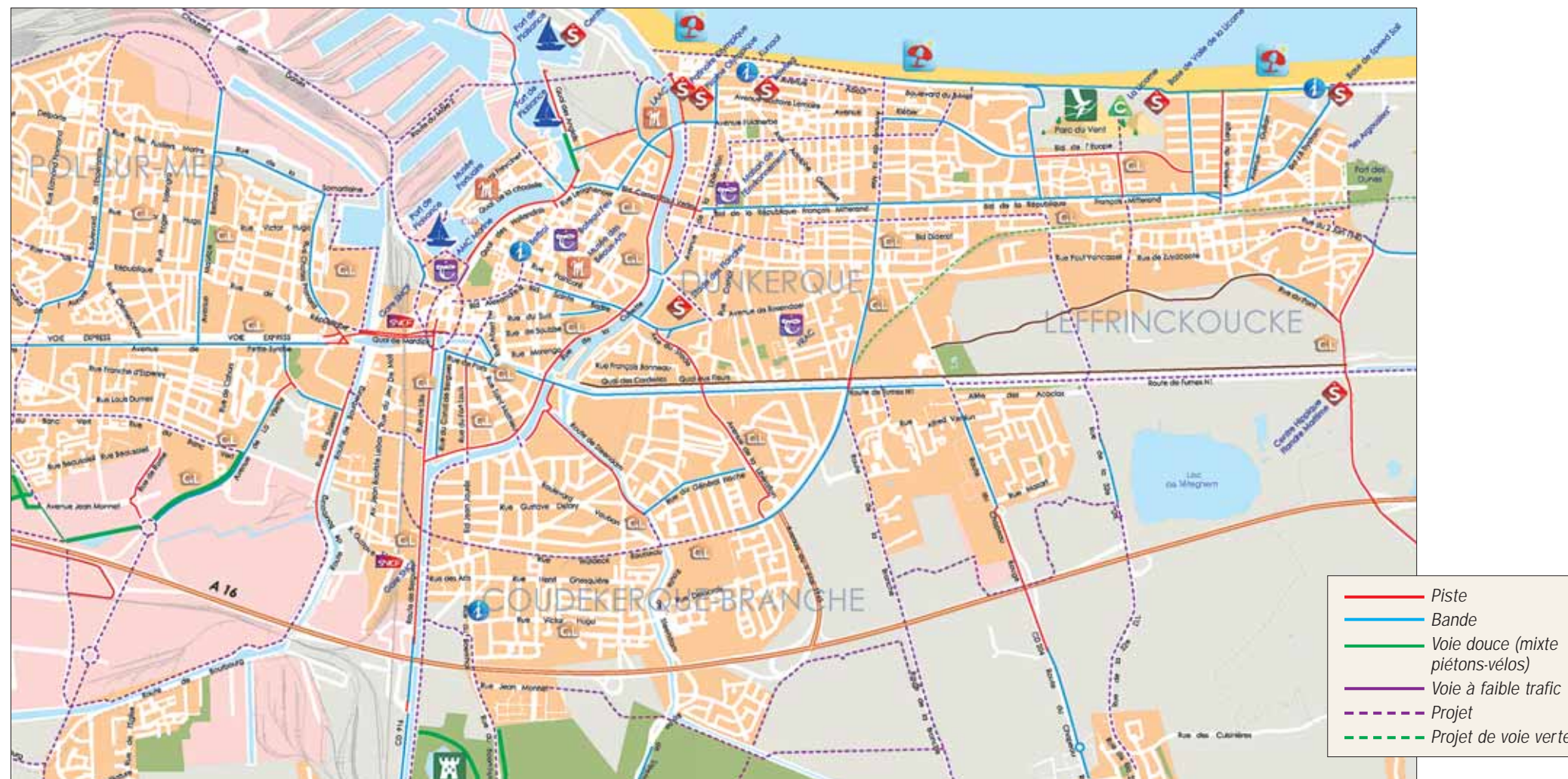
C'est une place du Palais de Justice new-look qui sera inaugurée le samedi 14 juin à 12h30 à l'occasion de la fête « Au fil des canaux ». Un espace central, libéré des voitures, a été aménagé pour offrir une respiration piétonne et accessoirement accueillir des manifestations. Pour cela, le stationnement a été réorganisé en épi côté rue Thiers, tandis qu'une voie piétonne, accompagnée de nouvelles plantations d'arbres d'alignement, s'étire le long du palais de justice. L'éclairage public a lui aussi été repensé avec un dispositif de projecteurs ins-

## Le projet de centre-ville

Augmenter l'offre de logements et renforcer l'attractivité commerciale, tels sont les deux éléments clés du projet initié par la Communauté urbaine pour faire du centre-ville de Dunkerque un véritable cœur d'agglomération. Sa mise en œuvre nécessite une importante implication du secteur privé. L'appel à partenariat lancé par la CUD a débouché au printemps dernier sur la sélection de trois opérateurs. Fin 2007, le choix du jury, composé d'élus et de spécialistes, s'est porté sur le groupe d'investisseurs hollandais Multi Corporation associé à l'architecte-urbaniste catalan Joan Busquets. Le projet lauréat mais également les deux autres finalistes seront présentés aux Dunkerquois à partir du 11 juillet au musée des Beaux-Arts lors d'une exposition ouverte durant plusieurs mois. ◆

tallés en façade, complété par un éclairage d'ambiance disséminé au sol. Du mobilier urbain contribue lui aussi à l'agrément du lieu. La circulation a été limitée à une voie sur le quai aux Bois, avec à la clé une sécurisation du passage piéton menant à la passerelle Saint-Martin qui a vu ses accès aménagés en faveur des personnes à mobilité réduite. Ce chantier, lancé en janvier par la CUD et la Ville, a été conduit en concertation exemplaire à toutes ses étapes avec les riverains, l'atelier de vie de quartier Soubise ou le conseil communal de Dunkerque-Centre. ◆

# La petite reine gagne du terrain à Dunkerque



À l'occasion de la Fête du vélo, la Communauté urbaine réédite une version actualisée du réseau de pistes et de bandes cyclables de l'agglomération.

Avec la 5<sup>e</sup> édition de la Fête du vélo samedi 7 et dimanche 8 organisée dans le cadre des journées européennes du vélo, la ville de Dunkerque et la Communauté urbaine continuent d'exprimer résolument leur volonté de promouvoir le deux-roues en ville. Une nécessité chaque jour plus prégnante dans un contexte énergétique aux perspectives difficiles : avec un baril de pétrole à plus de 130 dollars, l'heure semble plus que jamais aux solutions alternatives et complémentaires en termes de déplacements. Ni polluant ni bruyant, le vélo détient tous les atouts pour s'imposer plus largement demain dans nos villes.

**P**orté conjointement par la ville de Dunkerque et la Communauté urbaine, le plan vélo, annexé au plan de déplacements urbains, se traduit par la poursuite d'aménagements favorables aux cyclistes en milieu urbain. Ainsi, sur la période 2001-2007 et pour l'ensemble de l'agglomération, 17,5 km de pistes et bandes cyclables supplémentaires ont été aménagés, portant à 149 km le réseau communautaire ou 96,1 km selon que l'on comptabilise les bandes cyclables une fois ou deux lorsqu'elles sont réalisées de part et d'autre d'une voirie. Pour la seule ville de Dunkerque, ce kilométrage s'élève désormais à 38,135 km.

Au nombre des nouveaux tronçons en faveur d'un partage rééquilibré de la voirie, on recense le quai des Hollandais, les rues du Fort-Louis, de Paris, du Sud (au droit du collège des Dunes), le quai de Mardyck, les rues des Scieries, du Contre-Torpilleur Le Triomphant et du 110<sup>e</sup> RI, ainsi que l'aménagement de bandes

cyclables peintes sur la chaussée quai aux Bois et avenues Desmidt, des Bains et du Stade.

## De Malo à Bergues

Désormais, il est possible, sur un axe nord-sud, de rallier la station balnéaire de Malo-les-Bains à Bergues et, sur un axe est-ouest, d'aller de Gravelines à Leffrinckoucke. « L'objectif affiché, affirme Claudine Ducellier, adjointe aux déplacements urbains, est de réaliser 10 km supplémentaires chaque année avec une attention toute particulière portée sur la continuité des axes de sécurisation des inévitables « ruptures » où l'itinéraire des vélos croise celui des voitures. »

Parmi les solutions retenues, la CUD développe le recours à des « sas » aux carrefours gérés par des feux tricolores : ces espaces dédiés aux deux-roues et marqués d'un pictogramme permettent aux cyclistes de poser pied à terre devant la file de véhicules, facilitant ainsi les tourne-à-gauche à la sortie des

pistes et bandes cyclables. Néanmoins, des points noirs subsistent, au premier rang desquels le pont Europe : des solutions à court terme sont en cours de réflexion. Une autre réponse, évoquée par les services, mérite d'être envisagée : la généralisation des « zones 30 » en centre-ville, où par la réduction de la vitesse on dégage un espace devenu plus sûr pour le vélo et pour les piétons.

Mais au-delà du réseau existant, l'idée à l'échelle de l'agglomération est d'aller plus loin encore dans l'espace rendu au vélo. C'est le cas de la vélo-route ou voie verte qui court le long de la voie ferrée entre Dunkerque et Bray-Dunes. Deux tronçons font l'objet d'une étude : la section urbaine à Rosendaël entre le canal de Furnes et Leffrinckoucke et la section empruntant le site dunaire entre Leffrinckoucke et Bray-Dunes. Une étude d'impact et d'incidence a été rendue nécessaire du fait de la traversée d'un site classé Natura 2000. Rappelons que l'enjeu est d'importan-

ce, puisque cette portion de l'Euro-vélo-route n°4 permettra d'achever la liaison entre l'Europe du Nord et l'Europe du Sud.

## Aller plus loin

Autre notion en cours de réflexion : les rues vertes, véritables itinéraires bis, parallèles aux grands axes. Particulièrement attractives pour les deux-roues, elles autorisent le contresens cyclable dans les voies à sens unique. Le principe, très largement répandu en Europe, a déjà séduit de nombreuses villes françaises telles que Lille, Strasbourg ou Bordeaux. À Dunkerque aujourd'hui, on ne comptabilise que 115 m de contresens cyclable situés quai de Mardyck...

Peu à peu, la place dévolue à la « petite reine » dans nos rues se développe et s'organise à mesure que les mentalités changent : « À l'image de la collectivité qui, dans le cadre de son plan de déplacements, n'hésite pas à s'équiper désormais de vélos. »

## Arceaux, parcs à vélos et abris

La politique municipale en faveur du vélo ne saurait se limiter au seul développement du réseau d'itinéraires cyclables. Donner sa place au deux-roues en ville, c'est aussi élargir l'ensemble des dispositifs qui facilitent la vie du cycliste. À ce jour, la ville, avec 50 unités supplémentaires chaque année, compte 514 arceaux : 199 à Dunkerque-Centre, 72 à Dunkerque-Sud, 73 à Malo-les-Bains, 89 à Rosendaël et 81 à Petite-Synthe. Quant aux parcs à vélos, on en dénombre 8 auxquels s'ajoutent 6 abris amovibles installés à Malo pour la saison estivale.

# Le conseil municipal retransmis en direct sur ID 7

Le conseil municipal s'est réuni le lundi 28 avril à l'hôtel de ville sous la présidence de Michel Delebarre, député-maire. En introduction à cette séance, retransmise pour la première fois en direct à la télévision sur ID 7, Michel Delebarre s'est félicité de la bonne organisation des championnats de France de natation à la piscine Paul Asseman qui « a bien servi le renom de la ville », tout en annonçant qu'une analyse serait menée quant aux retombées offertes par cette manifestation en termes d'image de notre ville. Dans la foulée, il a annoncé la venue en stage, fin juin-début juillet, des 40 nageurs de l'équipe russe qui peaufineront leur préparation à quelques semaines des Jeux olympiques de Pékin. Michel Delebarre a également évoqué le projet de liaison entre le Môle 2 et le quartier du Grand Large, en faisant part des études comparatives menées par la Communauté urbaine. Si rien n'est encore décidé, on a néanmoins appris que les solutions du souterrain et du pont à 20 mètres ne pourraient être retenues du fait de la configuration des lieux. « Personnellement, je pencherais plutôt pour une option type pont du Texel amélioré. Quoi qu'il en soit, nous opterons pour la proposition qui générera le moins de gêne pour les pêcheurs et les plaisanciers », a conclu le député-maire.



## ⇒ Culture

- La Ville procède à l'acquisition du fonds photographique Adelins Debaene-Kiesecombs (1904-1986) qui comprend quelque

15 000 vues concernant notamment Dunkerque dans les années 1940-1957.

- Le LAAC présentera du 11 octobre au 21 février une vingtaine d'œuvres de Sir Anthony

Caro créées de 1960 à 1987, dans le cadre d'une exposition rétrospective organisée en liaison avec le musée des Beaux-Arts et de la Dentelle de Calais et le musée du Dessin et

l'Estampe originale de Gravelines.

- Une nouvelle campagne de restauration des œuvres sera lancée au LAAC et au musée des Beaux-Arts.

## ⇒ Éducation

La Communauté urbaine assurera le financement du transport et des droits d'entrée des écoliers dunkerquois aux équipements communautaires à vocation pédagogique, à savoir le Palais de l'Univers, le parc zoologique, le golf public, le Musée portuaire et le Centre d'information sur le développement durable.

## ⇒ Environnement

- Une troisième phase de travaux sera menée au parc du Château Coquelle à Rosendaël. Elle comprend l'aménagement d'espaces verts, la fourniture et la mise en place de mobilier urbain et d'une signalétique.

- Le réaménagement paysager du Fort se poursuivra avec la plantation de nouveaux espaces verts ainsi que la mise en place d'une signalétique et de jeux pour adolescents.

## ⇒ Insertion

Bénéficiant cette année encore du label national Atelier-Chantier d'insertion, la Ville profitera de conditions plus favorables de la part de l'État quant à la mise en œuvre des dispositifs d'insertion.

## ⇒ Jeunesse

- La Ville renouvelle l'opération « Aide aux départs autonomes » qui permet d'aider des jeunes de 16 à 25 ans le plus en difficulté à organiser leur départ en vacances au moyen d'un soutien financier d'un montant maximal de 230 €.

- La Ville poursuivra cet été le dispositif Pa-

jecot, soit la mise en place d'une équipe d'animateurs-médiateurs qui assure l'accueil et l'orientation de jeunes venus de tous horizons vers des structures adaptées, notamment en termes de loisirs, de transport et d'hébergement.

- La Ville maintient l'opération Bus'Anim qui consiste à organiser régulièrement des déplacements à l'attention des 16 à 30 ans. Ils leur permettent d'assister à des événements sportifs ou musicaux, mais également de visiter des sites touristiques ou des musées.

- Le Festival A'tout Jeunes célébrera son 10<sup>e</sup> anniversaire du vendredi 24 octobre au dimanche 2 novembre avec une formule renouvelée.

- Des échanges internationaux auront lieu avec Krefeld (Allemagne) et Torrent (Espagne) autour du hip-hop, du théâtre et d'une course de caisses à savon, mais également tout au long de l'année avec les villes belges de Coxyde, La Panne et Furnes.

## ⇒ Patrimoine municipal

- La Ville procédera à la rénovation de la couverture tuiles de l'école maternelle Hector-Malot (Malo-les-Bains) et de l'école élémentaire du Torpilleur (Petite-Synthe), laquelle bénéficiera également de panneaux photovoltaïques.

- L'étanchéité des toitures terrasses sera renouvelée au restaurant scolaire de la Meunerie, au tennis de Petite-Synthe, dans les salles de sport du Torpilleur et Deleersnyder, ainsi qu'aux vestiaires football du Fort-Vallières. ♦

## Infos mairie

### Seniors

#### Les maisons d'animations

Vous pouvez prendre vos repas dans la maison d'animations seniors de votre quartier. Gérées par le Centre communal d'action sociale, elles sont ouvertes du lundi au vendredi, à partir de 11 h, et sont situées rue du Maréchal French (Dunkerque-Centre), rue de l'Abbé Choquet (Dunkerque-Sud), salle Gaston Bornais (Petite-Synthe), rue Paul Doumer (Rosendaël), rue du Général Hoche (Malo-les-Bains). En outre, ces établissements

proposent diverses animations l'après-midi organisées par des agents d'ambiance. Le dossier d'inscription est à retirer dans l'antenne du CCAS de votre quartier.  
Dunkerque-Centre : 03 28 58 87 10.  
Dunkerque-Sud : 03 28 29 28 59.  
Petite-Synthe : 03 28 26 27 50.  
Rosendaël : 03 28 26 26 89.  
Malo-les-Bains : 03 28 26 25 11.

### Jeunesse

#### Aide aux départs autonomes

Depuis 2001, la Ville a mis en place le dispositif d'aide aux départs autonomes. Cette bourse,

d'un montant maximal de 230 €, s'adresse à tous les Dunkerquois de 16 à 25 ans ayant un projet de vacances, de chantier, de séjour sportif ou culturel... Le projet peut être individuel ou collectif. Les conditions : être non imposable et disposer d'un apport financier de base. La prochaine commission d'attribution se réunira le mercredi 25 juin ; aussi, les jeunes Dunkerquois sont invités à venir retirer un dossier de candidature auprès du service jeunesse de la Ville, 30 rue L'Hermitte, avant le jeudi 19 juin. À noter que deux autres commissions auront lieu en juillet et en août.

### Éducation

#### Inscriptions à la restauration scolaire

Les dossiers d'inscription à la restauration scolaire ainsi qu'à l'accueil et aux ateliers périscolaires pour l'année 2008-2009 sont disponibles à l'hôtel de ville, dans les mairies de quartier et auprès des directeurs et directrices d'école. Ils sont à déposer jusqu'au 31 juillet inclus dans les mairies de quartier ou à la direction de l'enfance et de la jeunesse, bâtiment des Trois Ponts, 30 rue L'Hermitte en Citadelle. Tél. 03 28 26 29 52.

## Conseil municipal des enfants Les élèves élisent leurs représentants

Les élections des nouveaux conseillers municipaux enfants se dérouleront le jeudi 19 juin dans toutes les écoles dunkerquoises. 44 enfants des classes de CE2 seront élus par leurs camarades pour un mandat d'une durée de deux ans. Durant les semaines qui précéderont le vote, une campagne électorale des candidats aura lieu dans chaque établissement scolaire. Un moment important pour les enfants, qui auront à cœur de briller dans ce scrutin qui intervient quelques mois seulement après les élections municipales. Rappelons que les conseils municipaux



d'enfants se réunissent une fois par mois, en dehors du temps scolaire, dans chacune des cinq mairies de quartier. À l'image du conseil municipal d'adultes, les enfants travaillent en commission sur des thèmes aussi variés que l'environnement, l'aide aux plus démunis, l'Europe et les espaces de jeux. Ils sont également amenés à participer à certaines manifestations organisées par la Ville et se retrouvent en réunion plénière deux fois par an pour évoquer ensemble leurs projets pour Dunkerque. ♦



## Seniors Des activités pour partager

Depuis avril, le Centre communal d'action sociale expérimente de nouvelles activités au sein des maisons d'animations seniors. Outre les traditionnels après-midi consacrés à la gymnastique douce ou aux jeux de cartes, les personnes âgées bénéficient désormais d'un atelier de loisirs créatifs. Deux fois par mois, elles se réunissent pour réaliser de petits objets décoratifs, sous la conduite de Juliette Caron, animatrice au CCAS. « Le but de cet atelier est avant tout de permettre aux seniors de se rencontrer et d'échanger autour d'une activité qui demande beaucoup de patience et de calme. Les participants se détendent en se concentrant sur leur travail. Nous avons déjà réalisé

des décorations pour les maisons d'animations seniors à base d'objets de récupération comme des bouteilles ou des boîtes en carton. Nous travaillons également en fonction des envies de chacun. » Accessible à tous, l'atelier Créasénior accueille une dizaine de participants à chaque séance.

Prochains rendez-vous : mercredis 11 et 25 à 14 h à la maison d'animations seniors de Dunkerque-Centre, vendredis 13 et 27 à 14 h à la maison d'animations seniors de Malo-les-Bains, lundi 16 à 14 h à la maison d'animations seniors de Petite-Synthe, mardi 17 à 14 h à la maison d'animations seniors de Rosendaël. À noter que le CCAS fournit le matériel de base. Renseignements au 03 28 58 87 10. ♦

## Handicap Un été pour tous

16 Afin de rendre accessibles les plages du littoral aux personnes à mobilité réduite, le Syndicat intercommunal des Dunes des Flandre renouvelle cet été l'opération « Loisirs pour tous ». Le SIDF met gratuitement à la disposition des personnes handicapées des Tiralos (fauteuils adaptés à la baignade) et des Vélopush' (vélos avec un fauteuil adapté). Trois kiosques aux couleurs de cette opération seront par ailleurs installés le long du front de mer. Situés sur la digue des Alliés et devant les postes de secours de Malo-les-Bains et de Bray-Dunes, ils seront ouverts du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août de



14 h à 19 h. Une cabine et une douche seront également à la disposition des personnes à mobilité réduite. Réservation possible au 03 28 24 59 99. ♦

## Musées

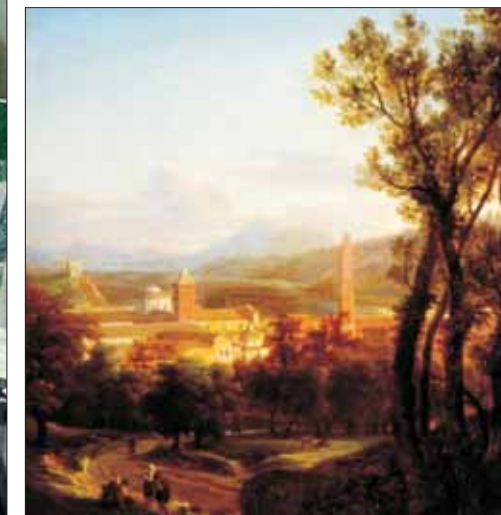
# Les œuvres aussi savent voyager

Si les beaux jours sont propices aux voyages pour les êtres humains, les œuvres des musées dunkerquois font fi des considérations météorologiques pour parcourir le monde en qualité d'ambassadrices de notre ville. Ainsi, le 16 avril dernier, une toile du musée des Beaux-Arts - « La place du Peuple vue du Pincio à Rome » de l'artiste français Nicolas-Antoine Taunay - quittait Dunkerque dans un caisson climatique pour rejoindre le Brésil où elle sera successivement exposée au musée national des Beaux-Arts de Rio de Janeiro (du 6 mai au 6 juillet) puis à la Pinacothèque de São Paulo (du 17 juillet au 7 septembre). Cette huile sur bois de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle intègre un vaste programme de manifestations consacrées aux deux cents ans de l'arrivée de la famille royale portugaise au Brésil. Une autre œuvre du musée - « Nature morte » de Peter Claesz - a été exposée quant à elle du 19 février au 4 juin au musée d'Art de Jérusalem avant de rejoindre le musée d'Art et d'Histoire du judaïsme à Paris pour une présentation estivale. Le LAAC ne demeure pas en reste avec le prêt d'une œuvre de Karel Appel au Cobra Museum d'Amstelveen (Pays-Bas) dans le cadre d'une rétrospective consacrée au maître néerlandais. Avant ces destinations internationales et pour ne citer que quelques exemples récents, il y a eu des toiles de Serge Poliakoff, Eugène Dodeigne et Alfred Manessier, qui ont pris la direction, l'automne dernier, du musée belge de Saint-



Le déplacement des œuvres est réalisé avec précaution au musée des Beaux-Arts.

Ce tableau de Nicolas-Antoine Taunay est exposé jusqu'en septembre au Brésil.



Trond, une vue portuaire de Mathieu Elias présentée de novembre à février dernier à la Cité de l'architecture et du patrimoine à Paris dans le cadre de l'année Vauban, ou encore trois peintures et une sculpture incorporées à « L'Atelier de la Monnaie », une exposition présentée de décembre à mars au Palais des Beaux-Arts à Lille.

« Nous prêtons beaucoup d'œuvres et nous en recevons beaucoup, comme celles de César Domela actuellement exposées au LAAC et empruntées, pour certaines d'entre elles, à

des musées (La Haye, Hanovre, Strasbourg), des galeries et des particuliers », résume Aude Cordonnier, conservatrice en chef des musées. « Ces échanges sont possibles parce que nous développons une politique de conservation préventive et de suivi très rigoureuse. Il nous arrive néanmoins de refuser lorsque l'œuvre demandée figure dans notre propre programmation ou quand un déplacement peut s'avérer trop nocif pour son intégrité. Je pense, par exemple, aux compressions de César, bien trop fragiles pour

être manipulées même précautionneusement. » La politique de prêts des musées inclut également des établissements scolaires de l'agglomération, à l'image des collèges Van Hecke de Dunkerque ou Jean-Deconinck à Saint-Pol-sur-Mer, lequel vient de présenter une exposition autour de l'œuvre de Ben. L'objectif ici est d'amener l'art à l'école en espérant que les jeunes générations fassent dans un proche avenir le chemin inverse. ♦

## Tourisme

# Devenez ambassadeur de l'Office de tourisme

Qui mieux qu'un Dunkerquois peut parler de Dunkerque ? Devant cette évidence, l'Office de tourisme en collaboration avec la Ville vient d'engager une campagne de promotion visant à rendre les Dunkerquois ambassadeurs de leur cité. Objectif affiché : valoriser la ville à travers le regard de ses habitants. Intégré dans la démarche globale de qualité du tourisme engagée par la municipalité, l'Office de tourisme de Dunkerque Dunes de Flandre souhaite ainsi permettre à chacun de transmettre une image positive du territoire auprès de ses connaissances et contribuer au rayonnement de la ville en France comme à l'étranger. « En devenant les ambassadeurs de l'Office de tourisme, les habitants disposeront des



documentations touristiques nécessaires pour parler précisément de ce qui se passe dans notre cité », résume Sabine Lhermet,

directrice de l'Office de tourisme. « Ils bénéficieront également de visites et de découvertes de la ville en avant-première ainsi que

d'offres spécifiques qui leur permettront d'acquiescer une vision globale de la richesse et des attraits de Dunkerque. » Reste que tout cela se fera dans la convivialité. « Nous voulons nous appuyer sur toutes les bonnes volontés et créer petit à petit un réseau d'ambassadeurs tourisme. Car les meilleurs représentants de Dunkerque, ce sont les Dunkerquois eux-mêmes ! » Si vous souhaitez devenir ambassadeur tourisme de Dunkerque, remplissez la fiche d'inscription insérée dans les pages du Dunkerque Magazine de juin et déposez-la dans les bureaux d'accueil de l'Office de tourisme de Dunkerque, en centre-ville ou à la station balnéaire. Renseignements sur le site [www.ot-dunkerque.fr](http://www.ot-dunkerque.fr) ou par téléphone au 03 28 26 28 88. ♦